

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2019

COMPTE-RENDU DETAILLE

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 19 juin 2019, s'est réuni à la Mairie de Chantecoq en séance publique, sous la présidence de M. LAPÈNE Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : MM. ALMEIDA Agostinho, BARATTE Gilles, CHALAUX Jacques, COMBE Nicole, DULOISY Christine, GROENEWEG Marc, LAPÈNE Jean-Pierre, LEBRET Laurent, SIMONNET Claude, SOKAL Coralie, ZUMER Caroline.

Excusés : Mme BEAUDENON Monique pouvoir à M. LAPÈNE, Mme LAMANT Josiane pouvoir à M. BARATTE, M. CHEMIN pouvoir à M. LEBRET, M. HARAULT pouvoir à M. CHALAUX.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, **DESIGNE** Mme ZUMER Caroline secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 12 avril 2019

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2019,

Considérant qu'aucune observation n'a été formulée,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** ledit compte-rendu.

3. Demande de subvention éclairage public

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance du devis de l'entreprise SOMELEC concernant la modernisation de l'éclairage public sur le parking de la salle communale.

Ce devis s'élève à la somme de 7 799 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le devis de l'entreprise SOMELEC d'un montant de 7 799 € HT ;

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental au titre des communes à faible population ;

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

4. Demande de subvention sonorisation extérieure salle

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance du devis de l'entreprise SAS MAILLEAU concernant la sonorisation extérieure de la salle communale.

Ce devis s'élève à la somme de 3 732,75 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le devis de l'entreprise SAS MAILLEAU d'un montant de 3 732,75 € HT ;
SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental au titre des communes à faible population ;
AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

5. Participation ATSEM 2^{ème} trimestre

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état concernant le salaire des ATSEM pour le 2^{ème} trimestre 2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

FIXE la participation au salaire des ATSEM comme suit pour le 2^{ème} trimestre 2019 :

Courtemaux : 548,67 € ; St Hilaire les Andr  sis : 5 669,59 € ; Chantecoq : 3 474,91 €

6. Participation surveillance car 2^{ème} trimestre

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance de l'état concernant le salaire de l'accompagnatrice du car scolaire pour le 2^{ème} trimestre 2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

FIXE la participation au salaire de l'accompagnatrice du car scolaire comme suit pour le 2^{ème} trimestre 2019 :

Courtemaux : 246,15 € ; St Hilaire les Andr  sis : 962,20 € ; Chantecoq : 805,57 €

7. Participation sorties scolaires

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance des   tats concernant les sorties scolaires de l'  cole de Saint Hilaire les Andr  sis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

FIXE la participation de la commune de Saint Hilaire les Andr  sis comme suit :

- Sortie du 24/06/2019 (CP-CE1) : 58,63  
- Sortie du 13/06/2019 (CE2-CM2) : 51,30   
- Sortie du 11/06/2019 (CE1-CE2) : 51,30   
- Sortie du 02/05/2019 (CP-CE1) : 47,11   

Le montant de la participation est fix      208,34   

8. Participation salaire entretien station

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance de l'  tat concernant la r  mun  ration du personnel communal qui assure l'entretien de la station d'  puration.

Cet   tat s'  l  ve    la somme de 3 658,19    pour le premier semestre 2019.

Apr  s en avoir d  lib  r  ,    l'unanimit  , le conseil municipal

FIXE la participation du budget assainissement    3 658,19    ;

AUTORISE M. le Maire    effectuer les   critures comptables correspondantes.

9. Participation salaires régie de transport

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance de l'état concernant la rémunération du personnel communal qui assure la conduite du car scolaire ainsi que la surveillance.

Cet état s'élève à la somme de 4 256,48 € pour le premier semestre 2019 (conduite) et 3 602,59 € (surveillance) soit un total de 7 859,07 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

FIXE la participation du budget régie de transport à 7 859,07 € ;

AUTORISE M. le Maire à effectuer les écritures comptables correspondantes.

10. Tarif repas cantine

Pour : 13

Contre : 2

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, prend connaissance du bilan du restaurant scolaire pour l'année 2018/2019. Ce bilan laisse apparaître un déficit de 13 070,34 €.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal

FIXE le tarif des repas au restaurant scolaire à 4 € à compter du 1^{er} septembre 2019 soit une augmentation de 1,5 %.

11. Tarif repas des aînés

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

FIXE le tarif du repas des aînés pour les personnes de moins de 70 ans à 32€.

12. Participation activité piscine

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état concernant l'activité piscine.

La dépense s'est élevée à 1 683 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

FIXE la participation à l'activité piscine comme suit:

Courtemaux : 99 € ; St Hilaire les Andr sis : 891 € ; Chantecoq : 693 €

13. Tarif salle communale

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, apr s d lib ration,   l'unanimit ,

FIXE les tarifs de location de la salle communale comme suit   compter du 1^{er} janvier 2020 :

HABITANTS	CHANTECOQ	EXTERIEURS
TARIF 1 JOUR	260 €	310 €
TARIF 2 JOURS	360 €	410 €
ASSOCIATIONS	30 € (AG gratuite)	280 €

VIN D'HONNEUR : 130 € EXPOSITION : 280 € ESTRAD  : 50 €

VAISSELLE : 40 €

BARNUM PARTICULIERS : 200 € EXTERIEURS : 300 €

CAUTION SALLE : 1 500 €

CAUTION VAISSELLE : 200 €

14. Tableau des effectifs

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

Vu la promotion interne de MM. BERNICHON Jean-Pierre et GUILLET Thierry au grade d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe,

Après délibération, à l'unanimité,

ADOpte le nouveau tableau des effectifs comme suit à compter du 1^{er} juillet 2019 :

- Suppression de 2 postes d'adjoint technique territorial
- Création de 2 postes d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe

GRADE	NOMBRE	DUREE
Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	1	TC
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	2	TC
Adjoint technique territorial	3	TNC

15. Horaire de la Mairie

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie comme suit à compter du lundi 2 septembre 2019 **en alternance** :

Lundi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Mardi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Mercredi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Jeudi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Vendredi	9h à 12h	FERMÉE
Samedi	FERMÉE	
Dimanche	FERMÉE	

Lundi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Mardi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Mercredi	FERMÉE	
Jeudi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Vendredi	8h30 à 12h30	13h à 17h
Samedi	9h à 12h	FERMÉE
Dimanche	FERMÉE	

Affaires diverses

La séance du vendredi 28 juin 2019 a été levée à 22h20.